



# DESCRIPTIF DE LA FORMATION DE FORMATEURS LIRE ET ECRIRE

Informations pour les futurs formateurs  
au sein de l'Association Lire et Ecrire



<b>Sommaire</b>	<b>2</b>	<b>Buts</b>
	<b>2</b>	<b>Principes pédagogiques</b>
	<b>2</b>	<b>Public et nombre de participants</b>
	<b>3</b>	<b>Choix entre trois parcours</b>
	<b>3</b>	<b>Organisation</b>
	<b>5</b>	<b>Calendrier</b>
	<b>5</b>	<b>Conditions d'admission (formation individualisée / journées de formation)</b>
	<b>6</b>	<b>Attestations et travaux demandés</b>
	<b>6</b>	<b>Inscriptions</b>
	<b>7</b>	<b>Lieu, horaire</b>
	<b>7</b>	<b>Coût (formation individualisée / journées de formation)</b>
	<b>7</b>	<b>Désistement</b>

<b>Buts</b>	<p>L'Association Lire et Ecrire suisse romande organise une formation de formateurs spécifiquement adaptée à son public d'adultes en situation d'illettrisme.</p> <p>Cette formation vise à développer chez les participants les compétences nécessaires pour assumer la préparation, l'animation et l'évaluation de formations destinées à ce public.</p>
<b>Principes pédagogiques</b>	<p>Ce dispositif répond aux besoins de formation d'adultes. La participation de chacun et l'interaction entre les participants sont favorisées.</p> <p>Le lien entre théorie et pratique est pris en compte à travers une formation individualisée encadrée au sein d'un cours « Lire et Ecrire » et, durant les journées de formation, il est soutenu par la tenue d'un journal de bord et l'écriture de travaux individuels.</p>
<b>Public et nombre de participants</b>	<p>Les personnes désirant devenir formateur/trice au sein de l'Association Lire et Ecrire peuvent s'inscrire à la formation pour autant qu'elles aient rejoint l'une de nos sections (représentation régionale de notre Association) et qu'un accord réciproque soit obtenu.</p> <p>Afin de bénéficier de conditions idéales de formation, tant au niveau de la participation et de la dynamique de groupe, le nombre de participants se situe entre 6 et 12 personnes.</p> <p>La formation s'adresse également à des personnes externes à l'Association, qui souhaitent se former dans le domaine des compétences de base. Le descriptif de ce parcours peut être téléchargé sur <a href="http://www.lire-et-ecrire.ch/les-cours/formation-des-formateurs/formation-de-base-de-formateurs-et-formatrices">http://www.lire-et-ecrire.ch/les-cours/formation-des-formateurs/formation-de-base-de-formateurs-et-formatrices</a></p>



<b>Choix entre trois parcours</b>	<p>Pour les futurs formateurs de l'Association Lire et Ecrire, trois parcours de formation sont possibles :</p> <ol style="list-style-type: none"><li><b>L'Habilitation</b> est une reconnaissance interne de l'Association. Elle permet de dispenser jusqu'à 150 heures de cours par an au sein de l'Association. Parcours :<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Participation à 10 cours et discussion avec la responsable de formation individualisée (33 h)</li><li>◆ 9 journées (58.5 h) de formation en présence<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Séquence 1 (2j) : Adultes en situation d'illettrisme, de qui parle-t-on ?</li><li>➢ Séquence 2 (3j) : Outils et démarches pour favoriser l'apprentissage des adultes en situation d'illettrisme</li><li>➢ Séquence 3 (3j) : Objectifs – Activités – Evaluation, un tout cohérent</li><li>➢ Séquence 4 (1j) : Apprentissage de la lecture et de l'écriture</li></ul></li><li>◆ et un minimum de 146 heures de travail personnel</li></ul></li><li>Le <b>Certificat FSEA « Animer des sessions de formation pour adultes »</b> (1<sup>er</sup> niveau du système modulaire Formation des formateur/trices d'adultes) avec spécificité « Adultes en situation d'illettrisme ». Ce certificat a une reconnaissance nationale et permet de dispenser plus de 150 heures de cours par an dans et/ou hors de l'Association. Il a une validité illimitée et constitue un prérequis pour l'obtention du titre « Formateur / formatrice avec brevet fédéral ». Parcours pour l'obtention du certificat FSEA :<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Participation à 10 cours et discussion avec la responsable de formation individualisée : 33h</li><li>◆ 13 journées (97 h) de formation en présence :<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Séquences 1 à 4 : comme pour le parcours menant à l'Habilitation</li><li>➢ Séquence 5 (2j) : Communication et dynamique de groupe</li><li>➢ Séquence 6 (2j) : Réflexion sur sa pratique et synthèse</li></ul></li><li>+ 2 jours de formation complémentaire à choix (min. 12 heures)</li><li>◆ et un minimum de 169 heures de travail personnel</li></ul><p>Pour mieux connaître le parcours après la formation individualisée :</p><ul style="list-style-type: none"><li>➢ <a href="#">Tableau récapitulatif : durée de la formation et travaux</a></li><li>➢ <a href="#">Règlement de la formation pour l'obtention du Certificat FSEA</a></li></ul></li><li>La <b>Spécialisation : adultes en situation d'illettrisme</b> » pour les personnes possédant déjà un certificat FSEA.<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Participation à 6 cours et discussion avec la responsable de formation individualisée (20 h.)</li><li>◆ 7 journées (45 h) de formation en présence<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Séquences 1, 2 et 4 (6j.) : comme pour le parcours menant à l'Habilitation</li><li>➢ Séquence 3 (1j) : une journée sur la démarche d'évaluation formatrice</li></ul></li><li>◆ et un minimum de 88 heures de travail personnel</li></ul></li></ol>
<b>Organisation</b>	<p>Quelle que soit l'option choisie, la formation est organisée en deux parties, bien distinctes. Pour chacune d'entre elles, une démarche d'inscription spécifique est attendue :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. inscription à la formation individualisée</li><li>2. après validation de celle-ci, inscription aux journées de formation</li></ol> <p><b>I. La formation individualisée encadrée</b></p> <p>Cette période s'effectue dans un cours « Lire et Ecrire » et comprend : 10 séances (2 observations, 6 co-animations et 2 anim. autonomes) pour les parcours 1 et 2 et 6 séances (2 observations, 2 co-anim. et 2 anim. autonomes) pour le parcours 3. La formatrice titulaire de ce cours est responsable de la formation individualisée. Elle assure un soutien pour la préparation des cours et l'analyse réflexive suite au cours.</p> <p>Les buts de cette période sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Participer activement aux différentes activités du formateur</li><li>◆ Planifier et conduire des activités de formation</li><li>◆ Observer les situations de formation, échanger sur les observations faites</li><li>◆ Observer de manière ciblée un apprenant, les interactions au sein d'un groupe</li><li>◆ Réfléchir et analyser ses propres représentations de l'apprentissage et de son rôle de formateur au travers du journal de bord</li></ul>



## II. Les journées de formation

Elles s'effectuent en parallèle à la prise en charge d'un groupe d'apprenants. Les séquences de formation à suivre dépendent du parcours choisi.

**Séquence 1 :** Adultes en situation d'illettrisme, de qui parle-t-on?

**2 jours**

- ◆ Analyser les caractéristiques du public
- ◆ Connaître les structures régionales, nationales
- ◆ Repérer les besoins des personnes en situation d'illettrisme
- ◆ Définir le concept de compétences de base

**Séquence 2 :** Outils et démarches pour favoriser l'apprentissage des adultes en situation

**3 jours** d'illettrisme.

- ◆ Planifier des séquences d'apprentissage favorisant la participation active des apprenants
- ◆ Mettre en œuvre des démarches didactiques permettant le suivi individualisé des apprenants et répondant à leurs besoins d'apprentissage

**Séquence 3 :** Objectifs – Activités – Evaluation, un tout cohérent

**3 jours**

- ◆ Définir des objectifs d'apprentissage adaptés aux besoins
- ◆ Evaluer et analyser les progrès d'apprentissage
- ◆ Comprendre le concept et la démarche de l'évaluation formatrice
- ◆ Expérimenter le lien réflexion-pratique lors de séances de micro-teaching

**Séquence 4 :** Apprentissage de la lecture et de l'écriture

**1 jour**

- ◆ Connaître les fondements théoriques de l'apprentissage de la lecture
- ◆ Développer une vue d'ensemble des compétences clés en lecture et en écriture
- ◆ Comprendre les relations entre apprentissage de la lecture et de l'écriture (apprentissage intégré)
- ◆ Distinguer les démarches d'apprentissage de lecture et écriture adaptées à l'adulte de celles prévues dans le domaine scolaire

**Séquence 5 :** Communication et dynamique de groupe

**2 jours**

- ◆ Organiser, gérer les interactions au sein d'un groupe
- ◆ Identifier et gérer les situations de conflit
- ◆ Connaître différents rôles du formateur
- ◆ Développer une pratique professionnelle réflexive
- ◆ Connaître les fondements de la communication et de la communication non violente

**Séquence 6 : Réflexion sur sa pratique et synthèse**

**2 jours**

Au travers de séances de micro-teaching (brève séquence de formation (20-25 min) présentée devant le public des autres participants) :

- ◆ Approfondir la réflexion sur sa pratique
- ◆ Choisir et présenter une problématique particulière rencontrée dans les cours et relevée dans le journal de bord
- ◆ Présenter des supports ou méthodes pédagogiques apportés en réponse à cette problématique
- ◆ Se laisser interpeler par l'apport de regards extérieurs (public des participants, expert et responsable du module assistant à la séance de micro-teaching)



	<p><b>Formation complémentaire</b> <b>Minimum 2 jours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Choisir une formation continue proposée par l'Association ou une autre institution qui complète les compétences de formateur d'adultes en situation d'illettrisme</li> <li>◆ Les domaines de choix sont : didactique de la lecture, écriture ou mathématiques ; approfondissement d'une démarche pédagogique spécifique ; connaissance du public et du contexte des apprenants ; apprendre à apprendre ; pédagogie générale et spécialisée pour adultes ; relation formateur – apprenants</li> <li>◆ Demande formelle d'acceptation du choix effectué auprès de la responsable romande de formation</li> <li>◆ Attestation de suivi de la formation choisie</li> <li>◆ Bilan d'intégration</li> </ul> <p style="color: red;">Attention ! Ces dates ne sont pas valables.</p>	
<b>Calendrier</b>	<p><b>Séquence 1</b> (2j) Adultes en situation d'illettrisme, de qui parle-t-on?</p>	Les 13 et 20 septembre 2014
	<p><b>Séquence 2</b> (3j) Outils et démarches pour favoriser l'apprentissage des adultes en situation d'illettrisme</p>	Les 15 et 22 novembre 2014 et le 17 janvier 2015
	<p><b>Séquence 3</b> (3j) Objectifs – Activités – Evaluation, un tout cohérent</p>	Les 6 et 13 décembre 2014 et le 31 janvier 2015
	<p><b>Séquence 4</b> (1j) Apprentissage de la lecture et de l'écriture</p>	Le 7 mars 2015
	<p><b>Séquence 5</b> (2j) Communication et dynamique de groupe</p>	Les 14 et 21 mars 2015
	<p><b>Séquence 6</b> (2j) Réflexion sur sa pratique et synthèse</p>	Les 13 et 20 juin 2015
	<p><b>Délai pour valider la formation</b></p>	<b>Septembre 2017</b>
<b>Conditions d'admission à la période de formation individualisée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Faire partie d'une section de l'Association</li> <li>◆ Avoir eu un entretien avec la responsable pédagogique de la section pour vérifier l'accord réciproque entre la personne souhaitant se former et les besoins de la section</li> <li>◆ Avoir observé 2 cours avant l'inscription (si possible contrastés et différents de celui qui servira de lieu de formation individualisée)</li> <li>◆ Avoir une place pour la formation individualisée encadrée au sein d'une section</li> <li>◆ Avoir envoyé sa <u>fiche d'inscription à la formation individualisée</u> encadrée dans les délais impartis</li> </ul>	
<b>Conditions d'admission aux journées de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Avoir obtenu une validation de la formation individualisée</li> <li>◆ Avoir en charge un cours au sein de l'Association Lire et Ecrire</li> <li>◆ Avoir participé à une séance romande d'introduction à la formation</li> <li>◆ Avoir envoyé sa <u>fiche d'inscription aux journées de formation</u></li> </ul>	



<b>Attestations et travaux demandés</b>	<p><b>Habilitation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ rédiger un rapport de la formation individualisée</li><li>◆ tenir un journal de bord</li><li>◆ faire valider la formation individualisée par la responsable romande de formation.</li></ul> <p>Après la formation individualisée :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Produire une synthèse de lecture</li><li>◆ Poursuivre la rédaction du journal de bord et l'utiliser comme base de réflexion</li><li>◆ Fournir une synthèse de son processus d'apprentissage</li><li>◆ Participer à au moins 80% des journées en présence demandées (Séquences 1 à 4)</li></ul> <p><b>Certificat FSEA</b></p> <p>En plus des exigences de l'Habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Participer à au moins 80% de la totalité des journées en présence (Séquences 1 à 6)</li><li>◆ Présenter une brève séance de micro-teaching, avec planification, réalisation et réflexion sur cette séance</li><li>◆ Fournir une attestation des journées de « formation complémentaire »</li><li>◆ Produire un bilan d'intégration basé sur la « formation complémentaire » suivie</li><li>◆ Fournir une attestation de pratique (min. 150 heures et 2 ans)</li></ul> <p><b>Complément FSEA avec spécificité « Adultes en situation d'illettrisme »</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ rédiger un rapport de la formation individualisée</li><li>◆ tenir un journal de bord</li><li>◆ faire valider la formation individualisée par la responsable romande de formation.</li></ul> <p>Après la formation individualisée :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Produire une synthèse de lecture</li><li>◆ Poursuivre la rédaction du journal de bord et l'utiliser comme base de réflexion</li><li>◆ Fournir une synthèse de son processus d'apprentissage</li><li>◆ Participer à au moins 80% des journées en présence demandées (Séquences 1, 2 et 4 + 1 jour de la séquence 3)</li></ul>
<b>Inscriptions</b>	<p>Pour l'inscription à la <b>période de formation individualisée</b> (première étape du processus de formation) prendre d'abord contact <b>avec une section de l'Association</b>. (Voir sous : <a href="http://www.lire-et-ecrire.ch/contacts">http://www.lire-et-ecrire.ch/contacts</a>)</p> <p>Avant le début de la deuxième étape de formation (journées de formation), une séance romande d'introduction à la formation est organisée chaque année. Celle-ci est un prérequis pour entamer la deuxième étape de la formation.</p>





	<p>En fin de période de formation individualisée, s'annoncer auprès de la responsable de formation pour s'inscrire à la séance d'introduction à la formation, à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Association Lire et Ecrire</a> <a href="#">A l'att. de la responsable de formation</a> <a href="#">Route de Domdidier 8</a> <a href="#">1563 Dompierre</a> <a href="#">Tél. : 026 675 29 23</a> <a href="#">Mail : <a href="mailto:catherine.charpie@lire-et-ecrire.ch">catherine.charpie@lire-et-ecrire.ch</a></a></p> <p>La prochaine séance d'introduction aura lieu <b>le jeudi 22 mai 2014 de 19h30 à 21h</b> au buffet de la Gare de Lausanne (1<sup>er</sup> étage, salon 2).</p> <p>Merci de s'annoncer à l'adresse indiquée ci-dessus <u>jusqu'au 19 mai</u>. L'inscription effective se fait suite à cette séance. Le prochain délai d'inscription est fixé au <b>15 juin 2014</b></p> <p>L'admission est rendue effective par la confirmation d'inscription. Cette dernière est envoyée après réception de la fiche d'inscription complétée et signée.</p> <p>Nous nous réservons le droit d'annuler la formation au cas où le nombre de participants serait insuffisant.</p> <p><b>La prochaine session de formation débutera en septembre 2015</b></p>
<b>Lieu, horaire</b>	<p>Les journées de formation en présence ont lieu à <b>Lausanne</b>. Horaire : <b>9h30 à 17h30</b></p>
<b>Coût formation individualisée</b>  <b>Coût journées de formation</b>	<p>1<sup>ère</sup> partie : Le coût de la formation individualisée se monte à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fr. 1'320.- pour les parcours 1 et 2 : Habilitation ou Certificat et à Fr. 923.- pour le parcours 3 menant à la Spécialisation en illettrisme (avec FSEA préalable).</li></ul> <p>Le prix de la formation peut être réglé par mensualités sur 3 mois.</p> <p>Pour la 2<sup>ème</sup> partie de la formation, (soit après la formation individualisée) les coûts s'élèvent à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fr. 1'485.- pour l'Habilitation</li><li>• Fr. 2'681.- pour l'obtention du Certificat FSEA</li><li>• Fr. 1014.- pour l'obtention du complément « Spécialisation en illettrisme »</li></ul> <p>Le prix des journées de formation peut être réglé par mensualités sur 2 ans. Le premier versement est à payer dans les 30 jours suivant la confirmation de l'inscription définitive. Le prix peut aussi être payé en une seule fois dans les 30 jours suivant la confirmation de l'inscription définitive.</p> <p>En outre, les coûts effectifs des deux journées de formation complémentaires en vue de l'obtention du Certificat FSEA sont à la charge du candidat formateur.</p>
<b>Désistement</b>	<p>En cas de désistement après la confirmation de l'inscription et avant le début de la formation, le 10% du prix de la formation est dû.</p> <p>En cas d'abandon de la formation durant ou après la période de formation individualisée, la totalité du prix de la formation individualisée majoré de Fr. 100.- pour frais administratifs est dû.</p> <p>En cas d'abandon pour cause de maladie ou accident, un certificat est exigé. Dans ce cas, le prix des séquences restantes sera remboursé.</p>